



15-07-2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liens: [Publication](#)[BelgoStat On-line](#)[Information générale](#)**Comptes non financiers des secteurs institutionnels – 1er trimestre 2013**

La présente édition des comptes non financiers trimestriels des secteurs porte sur le premier trimestre de 2013. Les comptes des secteurs sont établis à prix courants et en conformité avec la méthodologie SEC 1995.

INDICATEURS CLEFS*(données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier)*

		Ménages ¹		Sociétés non financières	
		Taux d'épargne (%)	Taux d'investissement (%)	Taux de marge ² (%)	Taux d'investissement (%)
2010	I	15,5	9,9	37,9	20,6
	II	15,6	10,1	38,3	20,4
	III	15,4	10,6	39,1	20,3
	IV	14,7	10,5	38,4	20,9
2011	I	14,0	10,2	39,2	21,0
	II	13,9	10,1	39,4	22,1
	III	14,3	9,9	38,8	22,0
	IV	14,5	9,8	38,4	21,8
2012	I	13,7	9,8	37,5	22,3
	II	15,6	9,6	37,3	22,3
	III	15,5	9,7	37,8	22,1
	IV	15,9	9,5	36,6	21,7
2013	I	16,2	9,3	36,8	22,0

¹ Y compris les ISBL au service des ménages.

² Le taux de marge est défini comme l'excédent brut d'exploitation divisé par la valeur ajoutée brute. Cet indicateur mesure le pourcentage de la valeur ajoutée conservé par les sociétés non financières après le versement de la rémunération des salariés et des impôts sur la production (nets des subventions).

Taux d'épargne brut des ménages en hausse au cours du premier trimestre de 2013

Au cours du premier trimestre de 2013, le taux d'épargne brut a continué sa progression pour se chiffrer à 16,2 %, contre 15,9 % un trimestre plus tôt.

Au premier trimestre de 2013, le revenu disponible brut, corrigé des variations saisonnières et des effets de calendrier, a augmenté de 0,9 % principalement sous l'influence d'une hausse des rémunérations (+0,7 %) et des revenus de la propriété (+0,2 %). Les autres composantes du revenu disponible - revenus des indépendants, prestations sociales nettes des cotisations et impôts courants sur le revenu et le patrimoine – ont légèrement évolué en sens opposé avec, au total, un impact quasi nul sur le revenu disponible brut par rapport au trimestre précédent.

Avec une hausse de 0,5 %, les dépenses de consommation finale ont évolué moins rapidement que le revenu disponible, si bien que le taux d'épargne des ménages a augmenté au cours du trimestre sous revue.

Diminution du taux d'investissement des ménages au premier trimestre de 2013

Le taux d'investissement des ménages s'est réduit à 9,3 % au cours du premier trimestre, soit une diminution de 0,2 point de pourcentage par rapport au quatrième trimestre 2012. La tendance baissière enregistrée depuis le quatrième trimestre de 2010 ne s'interrompt donc toujours pas. Les dépenses d'investissement (sont ici visées les dépenses en construction et en rénovation de logements par les ménages ainsi que les investissements consentis par les indépendants) se sont contractées de 1,8 % au cours du premier trimestre, alors que le revenu disponible augmentait de 0,9 %.

Légère amélioration du taux de marge des sociétés non financières au premier trimestre de 2013

Le taux de marge des sociétés non financières s'est légèrement accru pour se chiffrer à 36,8 %, en hausse de 0,2 point de pourcentage par rapport au quatrième trimestre 2012, trimestre au cours duquel il s'était sensiblement contracté. Ce taux de marge reste toutefois relativement faible avec un niveau similaire à celui observé à la fin de l'année 2009. En raison d'un léger recul de 0,1 % des rémunérations et des impôts nets des subventions, l'excédent brut d'exploitation a augmenté plus fortement que la valeur ajoutée brute des sociétés conduisant à l'amélioration du taux de marge au premier trimestre 2013.

Taux d'investissement des sociétés non financières en augmentation au premier trimestre de 2013

Le taux d'investissement des sociétés non financières, corrigé des variations saisonnières et des effets de calendrier, s'est légèrement accru, se chiffrant à 22,0 % au premier trimestre de 2013. La progression de 0,3 point de pourcentage par rapport au trimestre précédent s'explique par la plus forte hausse des investissements des sociétés non financières (+1,3 %) comparativement à l'augmentation de leur valeur ajoutée brute (+0,2 %) au cours du trimestre sous revue.

Surplus de l'économie belge en léger recul au premier trimestre de 2013

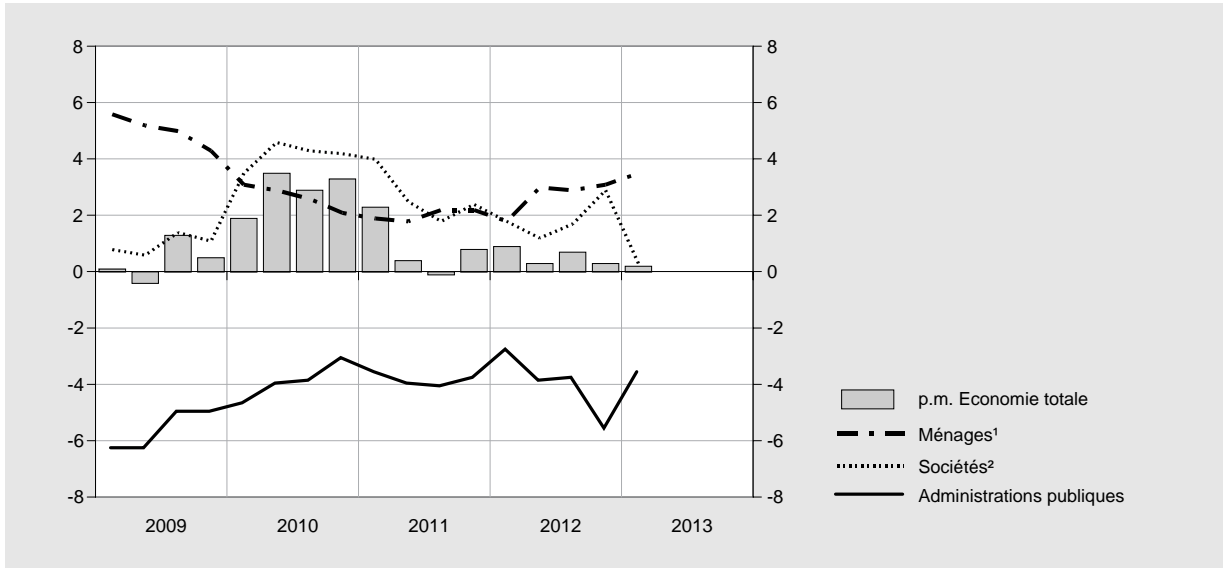
Les soldes sectoriels mesurent la capacité ou le besoin de financement de chacun des grands secteurs de l'économie (ménages, sociétés et administrations publiques). Un solde positif signifie qu'après la prise en compte de l'ensemble de ses ressources et de ses dépenses, le secteur considéré a la possibilité d'augmenter ses actifs financiers et /ou de réduire ses engagements financiers. A l'inverse, un solde négatif témoigne de la nécessité pour le secteur de vendre certains de ses actifs et/ou d'accroître son endettement afin de pouvoir financer ses opérations non financières.

Le solde des administrations publiques s'est sensiblement amélioré par rapport au trimestre précédent, passant de -5,6 % du PIB à -3,6 %. Il s'agit d'un effet mécanique car le quatrième trimestre de 2012 avait été négativement influencé par la recapitalisation du holding Dexia. Ce phénomène joue aussi (en sens inverse) au niveau de la nette dégradation du solde des sociétés qui est revenu à 0,3 % du PIB au trimestre sous revue, contre de 2,9 % du PIB au quatrième trimestre de 2012.

Au total, l'économie belge – tous secteurs confondus – a dégagé un solde positif de 0,2 % du PIB au cours du premier trimestre de 2013, soit un niveau légèrement inférieur par rapport au 0,3 % du PIB enregistré un trimestre plus tôt.

Soldes sectoriels

(pourcentages du PIB, données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier)



Source: ICN.

1 Y compris les ISBL au service des ménages.

2 Sociétés non financières et sociétés financières.

NOTE EXPLICATIVE

Les comptes non financiers des secteurs institutionnels, estimés à prix courants, constituent une vaste base de données, intégrée et cohérente, qui comprend, pour chaque secteur (ménages, sociétés et administrations publiques) la séquence complète de ses comptes. Celle-ci décrit les opérations de production, les opérations de formation des revenus et de redistribution de ces derniers, notamment par l'intermédiaire de l'intervention des pouvoirs publics, ainsi que les opérations d'utilisation des revenus sous forme de consommation, d'épargne ou d'investissement. Au final, le compte de chaque secteur institutionnel débouche sur un solde qui correspond à sa capacité ou à son besoin de financement.

Les comptes trimestriels des secteurs institutionnels sont constitués en complétant l'information statistique déjà disponible - notamment les comptes nationaux trimestriels et les comptes des administrations publiques - par des estimations développées par ailleurs.

Les comptes trimestriels des secteurs sont particulièrement denses et étendus. L'ICN a fait le choix, dans un souci didactique, de ne diffuser qu'une sélection d'indicateurs, ainsi que leurs principales composantes. La sélection de statistiques relatives aux comptes non financiers trimestriels des secteurs institutionnels a pour objectif de mettre en évidence l'information principale qui peut être extraite de ces comptes. Les indicateurs et leurs composantes sont publiés avec un délai de 105 jours calendrier après la fin du trimestre auquel ils se rapportent. Ces indicateurs trimestriels sont établis en parfaite cohérence avec leur équivalent en base annuelle.

Les indicateurs retenus sont au nombre de quatre :

- le **taux d'épargne brut des ménages** qui est défini comme l'épargne brute divisée par le revenu disponible brut (ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension).
Les concepts d'épargne et de revenu peuvent être exprimés en termes nets ou bruts selon que leur mesure est ou n'est pas amputée par l'amortissement du stock de capital, lequel consiste principalement dans les logements neufs construits par les ménages. Dans les comptes nationaux belges, les concepts bruts sont privilégiés.
L'épargne correspond à la différence entre le revenu disponible brut des ménages (après impôts directs) et leurs dépenses de consommation finale. L'épargne est donc mesurée avant la prise en compte des dépenses d'investissement. Le SEC 1995 envisage en effet l'épargne comme un moyen de financer l'investissement qu'il soit de nature financière ou immobilière. Ce n'est qu'après avoir déduit la formation brute de capital fixe des ménages (ainsi que d'autres dépenses en capital plus marginales) que l'on mesure la capacité de financement c'est-à-dire la capacité des ménages à constituer des actifs financiers et/ou à réduire les engagements financiers qu'ils ont contractés;
- le **taux d'investissement brut des ménages** qui est défini comme la formation brute de capital fixe divisée par le revenu disponible brut (ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension);
- le **taux de marge des sociétés non financières** qui est défini comme l'excédent brut d'exploitation divisé par la valeur ajoutée brute. Cet indicateur mesure le pourcentage de la valeur ajoutée conservé par les sociétés non financières après le versement de la rémunération des salariés et des impôts sur la production (nets des subventions). A noter que l'excédent brut d'exploitation est calculé notamment avant la prise en compte des revenus nets de la propriété et avant le versement des impôts directs. Il ne tient non plus pas compte des pertes ou des gains en capital réalisés sur les actifs financiers notamment ;
- le **taux d'investissement brut des sociétés non financières** qui est défini comme la formation brute de capital fixe divisée par la valeur ajoutée brute.

Aucun indicateur spécifique aux sociétés financières n'a été retenu dans la mesure où les comptes non financiers de ces sociétés reposent sur une information trimestrielle plus limitée et sont par conséquent jugés moins pertinents.

Les indicateurs sélectionnés présentent de fortes fluctuations de trimestre à trimestre, de sorte qu'une interprétation économique valable ne peut se faire qu'en comparant les évolutions des séries trimestrielles brutes à un an d'écart ou en considérant les évolutions à un trimestre d'écart des séries corrigées des variations saisonnières et, le cas échéant, des effets de calendrier. Tant les indicateurs bruts que leurs équivalents corrigés des variations saisonnières et des effets de calendrier sont publiés. **Les commentaires repris dans le présent communiqué de presse portent sur les indicateurs désaisonnalisés.**

Les quatre indicateurs retenus sont complétés par le besoin ou la capacité de financement des secteurs de l'économie belge (ménages, ensemble des sociétés qu'elles soient non financières ou financières et administrations publiques). Les soldes sont présentés en données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier. Ils peuvent être exprimés en pourcentage du PIB, lui aussi désaisonné.

Une note explicative élargie peut être trouvée dans la [publication](#).